

Résumé

Source: A Rapid Marine Biodiversity Assessment of the Coral Reefs of the Northwest Lagoon, between Koumac and Yandé, Province Nord, New Caledonia: 79

Published By: Conservation International

URL: <https://doi.org/10.1896/054.053.0114>

The BioOne Digital Library (<https://bioone.org/>) provides worldwide distribution for more than 580 journals and eBooks from BioOne's community of over 150 nonprofit societies, research institutions, and university presses in the biological, ecological, and environmental sciences. The BioOne Digital Library encompasses the flagship aggregation BioOne Complete (<https://bioone.org/subscribe>), the BioOne Complete Archive (<https://bioone.org/archive>), and the BioOne eBooks program offerings ESA eBook Collection (<https://bioone.org/esa-ebooks>) and CSIRO Publishing BioSelect Collection (<https://bioone.org/csiro-ebooks>).

Your use of this PDF, the BioOne Digital Library, and all posted and associated content indicates your acceptance of BioOne's Terms of Use, available at www.bioone.org/terms-of-use.

Usage of BioOne Digital Library content is strictly limited to personal, educational, and non-commercial use. Commercial inquiries or rights and permissions requests should be directed to the individual publisher as copyright holder.

BioOne is an innovative nonprofit that sees sustainable scholarly publishing as an inherently collaborative enterprise connecting authors, nonprofit publishers, academic institutions, research libraries, and research funders in the common goal of maximizing access to critical research.

Chapitre 6

Oiseaux nicheurs d'intérêt pour la conservation

J Baudat-Franceschi *, J Spaggiari +* & N Barré *

* Société Calédonienne d'Ornithologie + Conservation International

RÉSUMÉ

- Seize espèces nicheuses recensées parmi les oiseaux marins (13) et côtiers (3). Une à cinq espèces nicheuses certaines par site pour une à douze espèces observées (cf. tableau 6.1).
- Une nouvelle espèce nicheuse pour le territoire (1 à 2 couples), l'Édicnème des récifs (*Esacus magnirostris*).
- Deux IBA marines lagonnaires identifiées dont la principale zone de reproduction calédonienne (une centaine de couples) d'une sous-espèce endémique très menacée de la Sterne néréis (*Sterna nereis exsul*) dont seulement une vingtaine de couples étaient auparavant répertoriés en Calédonie.
- Redécouverte sur l'île Yandé d'une population relictuelle d'une sous espèce endémique d'une espèce terrestre considérée éteinte sur la Grande Terre, le Merle des îles (*Turdus poliocephalus xanthopus*), qui n'avait pas été observée depuis 30 ans.
- Neuf nouvelles colonies de Puffin fouquet (*Puffinus pacificus chlororhynchus*) ; deux nouveaux sites de nidification du Pétrel de Tahiti (*Pseudobulweria rostrata trouessarti*) ; confirmation de la présence sur l'îlot Carrey de la seule colonie de Fou brun (*Sula leucogaster plotus*) du lagon néo-calédonien, et des deux seuls couples de Fou masqué (*Sula dactylatra personata*) ; première quantification de la population du Balbuzard d'Australie (*Pandion haliaetus cristatus*) sur la zone.
- Recommandations : mise en œuvre sur les IBA de Koumac et de l'île Yandé de plans de gestion participatifs avec les institutions et les communautés locales, axés sur la protection des sites de reproduction d'oiseaux marins par la gestion de la fréquentation humaine et l'éradication ou *a minima* le contrôle des prédateurs introduits. Un volet de suivi des populations d'oiseaux marins ainsi qu'une étude spécifique pour sauvegarder la dernière population calédonienne de Merle des îles devraient être inclus. Un développement local fondé sur l'écotourisme et la mise en place d'un réseau de petites réserves naturelles est préconisé. Pour l'île Yandé, ceci devrait être fait en synergie avec le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

INTRODUCTION

Ce chapitre décrit les enjeux de conservation liés à l'avifaune nicheuse uniquement, en complément des autres inventaires effectués sur les écosystèmes récifaux. Bien qu'étant des animaux endothermes vivant à l'air libre et se reproduisant à terre, les oiseaux marins sont indissociables des mers et océans. La plupart des espèces tropicales qui exploitent les îlots d'un lagon pour leur nidification dépendent des récifs coralliens pour leur alimentation. Ces oiseaux forment une communauté originale d'organismes dépendant du milieu marin, simples à inventorier. En tant que communauté d'espèces consommatrices d'un large spectre d'organismes marins, ils sont de bons bio-indicateurs de l'état de santé des réseaux trophiques. Par ailleurs, les îlots du lagon servent parfois de refuge à des espèces terrestres menacées d'extinction sur la Grande

Terre. Ils présentent de ce fait de bonnes opportunités pour la mise en œuvre d'actions de conservation et/ou de restauration écologique.

La zone d'étude couverte par ce RAP *Rapid assessment program* contient deux zones importantes pour la conservation des oiseaux ou IBA *Important Bird Areas* (Spaggiari et al. 2007ab), identifiées à la suite d'un inventaire réalisé par la Société calédonienne d'ornithologie (Baudat-Franceschi 2006), à la demande de la province Nord. La majorité des informations présentées dans ce chapitre vient de cette étude, avec un complément significatif de données collectées au cours du RAP et lors de suivis réalisés par la SCO depuis Mai 2006.

MATÉRIEL ET MÉTHODE

L'évaluation rapide de la valeur patrimoniale ornithologique d'un secteur se fait selon des méthodes standardisées adaptées aux caractéristiques écologiques des espèces, aux superficies à inventorier ainsi qu'au type d'écosystème concerné (Bibby et al. 2000).

Pour les espèces marines et côtières, on recherche :

- Les sites de reproduction terrestres par la prospection sur les îlots, à la période adéquate, afin de mettre en évidence tout indice de reproduction ;
- La présence en mer de zones d'alimentation, de regroupement et/ou de dispersion.

A terre, tous les individus observés sont comptabilisés à l'aide d'une paire de jumelles et/ou d'un télescope. Lorsqu'une colonie est découverte, l'unité de comptage est le nid garni, excepté pour le Puffin fouquet, pour lequel ce sont les terriers occupés. Les petites colonies (< 500 nids) sont dénombrées de façon exhaustive. Les grandes colonies (> 500 nids) font l'objet d'un échantillonnage sur des transects de quatre mètres de large (Burger et Lawrence 2003). Cette méthode est classique pour le recensement des oiseaux marins tropicaux diurnes à nidification épigée (e.g. *Sternidae*), majoritaires sur notre zone d'étude. Pour les espèces nocturnes à nidification hypogée, ici essentiellement le Puffin fouquet, Pandolfi-Benoît et Bretagnolle (2002) préconisent la même méthode. Par contre, le Pétrél de Tahiti est recherché par la méthode des points d'écoute nocturne (Bretagnolle, 2001 ; Spaggiari et Barré, 2004 ; Delelis & al, 2007).

Du fait d'inventaires réalisés hors de sa période de reproduction, les effectifs du Balbuzard d'Australie ont été estimés à partir du nombre d'aires comptabilisées, sur la base d'un maximum de trois aires par couples (Thibault et al. 2001).

En mer, les contraintes logistiques ont induit des observations majoritairement opportunistes s'appuyant sur une pression d'observation continue. Parfois des comptages de dix minutes toutes les heures sur une bande de 300 mètres sur un côté du bateau (Tasker et al. 1984 *in* Gibbons 2002) ont été réalisés.

Le statut reproducteur des espèces a été évalué à partir de la récolte d'indices de reproduction, qui permettent de classer les espèces en quatre catégories (Yeatman-Berthelot et Jarry, 1995): nicheur certain (NC), nicheur probable (NP), nicheur possible (Np) et non reproducteur (NR).

Les espèces terrestres ont été échantillonnées de façon opportuniste par écoute des chants et par observation directe, pour un résultat exclusivement qualitatif (présence *vs.* absence). Conformément à la demande de la province Nord, l'objectif prioritaire était la recherche d'espèces rares qui auraient pu trouver refuge sur ces îles plus que de faire l'inventaire des communautés d'oiseaux terrestres. La totalité des espèces terrestres contactées sur la zone n'est donc pas donnée ici, les données n'étant pas exhaustives. Des enquêtes à partir d'illustrations sur guides terrain ont été réalisées auprès des communautés locales.

Les espèces migratrices sont exclues de cette synthèse. La Nouvelle-Calédonie étant sur une voie de migration secondaire, aucun site de la zone n'héberge de rassemblements numériquement significatifs d'oiseaux migrants. La présence régulière de certaines espèces lors des passages migratoires est d'intérêt local mais ne constitue pas un enjeu patrimonial fort.

RÉSULTATS

Le tableau 6.1 synthétise les données par espèces pour les oiseaux marins et côtiers. Les noms utilisés sont ceux de la liste de Barré & al (2007).

Oiseaux marins nicheurs

Treize espèces constituent la communauté des oiseaux marins sur la zone d'étude. Les *Sternidae* (7 espèces) ont été ici rangés dans cette catégorie car aucune des espèces présentes en Nouvelle-Calédonie ne dépend des eaux douces pour son alimentation.

Les espèces marines représentant un enjeu international de conservation sont les suivantes :

L'Océanite à gorge blanche (*Nesofregatta fuliginosa*) classée vulnérable (VU) par l'Union mondiale pour la nature (UICN) n'a été observée que sur l'îlot Table, entre 1997 et 1998 et avec des effectifs allant de 3 à 30 couples (Pandolfi-Benoît 1997 ; Bretagnolle, com. pers.). Aucun individu ni indice de reproduction n'ont depuis été revus mais l'espèce est difficile à détecter sur ses sites de reproduction. Elle a toutefois été observée en mer, au large de la zone d'étude, en Avril 2007 (Broodie-Good, 2007).

La Sterne néréis (*Sterna nereis exsul*) est l'espèce d'oiseau marin la plus fragile du lagon de Nouvelle-Calédonie. Elle a récemment été classée Vulnérable (VU) par l'IUCN. Les 70 à 90 couples nichant sur la zone d'étude représentent la seule population viable actuellement connue sur le territoire ainsi que plus de 1% de la population biogéographique de l'espèce, dont la majorité des effectifs se situe en Australie.

Tableau 6.1. Nombre de couples et statut reproducteur des espèces d'oiseaux marins présentes sur les îlots de la zone couverte par le RAP.

	<i>Pseudobulweria rostrata trouessarti</i>	<i>Nesofregatta fuliginosa</i>	<i>Puffinus pacificus chlororhynchus</i>	<i>Sula dactylatra personata</i>	<i>Sula leucogaster plotus</i>	<i>Egretta sacra albolineata</i>	<i>Pandion haliaetus cristatus</i>	<i>Esacus magnirostris</i>	<i>Larus novaehollandiae forsteri</i>	<i>Sterna bergii cristata</i>	<i>Sterna dougalli bangsi</i>	<i>Sterna sumatrana</i>	<i>Sterna nereis ensul</i>	<i>Sterna anaethelus</i>	<i>Anous stolidus pileatus</i>	<i>Anous minutus</i>	N sp. nicheuses certaines	N sp. nicheuses potentielles (NC + NP + Np)	N sp. observées (îlot + zone marine associée)
îlots < 45 ha																			
Tiam'boutène	1		11,520		x	NP	1	x	NP	Np	102	31	Np	NP			5	9	10
Carrey	x		x	2	87				x	NP	395	Np	3	x	Np	x	4	7	12
Double			4,000		x	NP	1	NP	1	NP		NP	47 - 70	x			4	5	9
Pouh			500		x	NP			x	60		Np	5 - 20	1			4	5	7
Yan'dagouet			3,000	x	x	NP			1	80-100		Np	2 - 20	NP			4	6	8
La Table		Np	500		x	1	1		NP	x		Np	x	NP			2	6	9
Pionne			8,925		x	NP	1		NP	x							2	3	5
Kendec			x		x	x			x	x	5	10	x	NP			2	3	8
Ouanne			2,880		x	NP	1		NP	x		x		x			1	3	7
Yava			4,248			NP	x		x	x							1	1	4
Ti'Ac						NP	1		x	x							1	1	3
Goonghu						NP	1	x	x	x							1	1	4
Nana						NP	1	NP	x	x				NP			1	3	5
îlot Fwa						NP	1										1	1	1
Tixia (face île Nendiale)																			
îlot Pu i Agan Alo (face île Tié)						NP	1										1	1	1
Mouac			NC non quantifié			NP	1			x							2	2	3
Yoyoé			x			NP	1			x							1	1	3
Paatio			x			NP	1			x							1	1	3
Ti Tienghène						NP				x							0	0	1
Tangadiou			x			x	x		x	x			x	NP			0	1	5
Magone			x			x	x		NP	x							0	1	4
îlots > 45 ha																			
Yandé	1		NP		x	NP	2		NP	x							2	4	6
Néba			NP		x	NP	3	x	NP	x							1	3	6
Tié					x	NP	1			x							1	1	3
Yénghebane					x	NP	2		NP	x							1	2	4
TOTAL COUPLES NC	1		35,573	2	87	1	21	0	2	60	502	41	70 - 90	1	0	0			

NC (nicheur certain), (NP) nicheur probable, (Np) nicheur possible et (NR) non reproducteur.
Les chiffres donnent le nombre de couples nicheurs inventoriés

La Sterne de Dougall (*Sterna dougalli bangsi*) a sur la zone une population estimée à 500 couples soit environ 10 % de la population néo-calédonienne connue ainsi que plus de 1% de sa population biogéographique.

Le Puffin fouquet (*Puffinus pacificus chlororhynchus*) est l'espèce marine la plus abondante de la zone (> 36 000 couples) mais aussi de Nouvelle-Calédonie. La colonie de l'îlot Tiam'bouène compte, à elle seule, plus de 10 000 couples nicheurs.

D'autres espèces marines reproductrices constituent un enjeu local de conservation. La colonie de Fous bruns (*Sula leucogaster plotus*) de l'îlot Carrey (une centaine de couples) est la seule connue dans le lagon néo-calédonien, tout comme les deux couples de Fou masqué (*Sula dactylatra personata*). Les populations de *Sternidae* ont par leurs effectifs significatifs un véritable intérêt.

Oiseaux côtiers nicheurs

Trois espèces sont dites côtières car elles exploitent uniquement les littoraux de la Grande Terre et des îlots. Ces espèces ne sont pas strictement dépendantes des eaux marines pour leur alimentation puisqu'elles remontent fréquemment les cours inférieurs des fleuves et/ou utilisent les eaux saumâtres, en particulier dans les mangroves.

L'Édicnème des récifs (*Esacus magnirostris*), classé quasiment menacé (NT) par l'UICN est une espèce intéressante au niveau local voire régional. Elle n'a été confirmée nicheuse en Nouvelle-Calédonie que récemment (Baudat-Franceschi, 2006). Sur les six couples cantonnés connus, tous sont en province Nord, avec un à deux sur la zone d'étude (îlots Double et Nana).

La population de Balbuzard d'Australie (*Pandion haliaetus cristatus*), estimée à 21 couples minimum, est intéressante au niveau local puisqu'elle représente environ 8 % de la population néo-calédonienne, actuellement estimée à 250 couples (Bretagnolle et al. 2001).

Il faut ajouter une espèce abondante et commune en Nouvelle-Calédonie, l'Aigrette des récifs (*Egretta sacra albolineata*), quotidiennement observée et dont la reproduction est attestée sur la zone mais dont les effectifs nicheurs sont non quantifiés.

Oiseaux terrestres

Une seule espèce terrestre représentant un intérêt pour la conservation a été inventoriée sur la zone d'étude. Il s'agit d'une population relictuelle de la sous espèce endémique de Merle des îles (*Turdus poliocephalus xanthopus*), qui a été redécouverte (8 individus) sur l'île Yandé, après 25 années sans observation (Baudat-Franceschi 2006 ; Barré et al. 2007). Cette population a été initialement découverte par de Naurois (1982), qui l'estimait à 300 individus. L'observation à six reprises, sur la zone de Koumac, de la sous-espèce de Faucon pèlerin (*Flaco peregrinus nesiotés*) en activité de recherche alimentaire constitue une donnée intéressante au niveau local voire régional.

DISCUSSION

La zone d'étude comprend 25 îles et îlots sur les 179 que compte la province Nord. Plus largement, les trois communes de Bélep (71), Poum (42) et Koumac (13) totalisent 70 % des îles et îlots de la province Nord. La biodiversité de ces écosystèmes micro-insulaires s'ajoute à la biodiversité marine *stricto sensu* de la zone d'étude (voir autres chapitres), augmentant ainsi significativement la valeur patrimoniale globale de la zone d'étude. Ils constituent des enclaves terrestres écologiquement originales, variées et intéressantes à plus d'un titre :

- Présence de communautés végétales et animales terrestres en situation d'isolement ;
- Refuge potentiel pour des espèces animales et végétales menacées sur la Grande Terre ;
- Existence de formations coralliennes associées souvent très bien préservées (récifs frangeants des îles rocheuses, petits atolls ceinturant les îlots sableux).

Ces îlots, de par leurs superficies faibles à moyennes, la variété des milieux qu'ils abritent, leur isolement néanmoins associé à une accessibilité relativement aisée et enfin des implantations humaines restreintes, constituent des unités de gestion favorables à la mise en œuvre de programmes de conservation.

Ces systèmes écologiques jouent un rôle primordial pour les oiseaux marins et côtiers : les parties terrestres offrent encore des sites de nidification moins soumis à la prédation et aux dérangements du fait de leur relatif isolement. A ceci s'ajoute la proximité immédiate de zones d'alimentation marines de qualité (lagons, atolls, récifs frangeants et barrières).

A l'intérieur de la zone d'étude du RAP (*Rapid assessment program*) deux zones sont prioritaires pour la conservation des oiseaux (IBA ; Spaggiari et al. 2007ab ; figure 6.1).

La zone de Koumac

Quatorze des 19 îlots de l'IBA sont dans la zone d'étude du RAP. Les sites prioritaires quant à leur diversité spécifique, la présence d'espèces menacées et/ou l'existence d'effectifs importants sont Tiam'bouène, Carrey, Double, Pouh, Yan'dagouet, et Table (tableau 6.1). Les recommandations de gestion sont la mise en place de protocoles de suivi des populations d'oiseaux marins, la lutte contre les espèces envahissantes (prédateurs introduits en priorité), et la gestion de la fréquentation humaine (en particulier à proximité des colonies de *Sternidae*). Ces deux menaces sont reconnues comme étant majeures sur les sites de reproduction des oiseaux marins (Burger et Gochfeld, 1994).

La SCO et différents partenaires travaillent actuellement, avec le soutien de la Fondation Packard, à l'éradication des rongeurs sur les îlots de ces IBA. La réduction de l'impact de la fréquentation humaine pourrait être obtenue par la

mise en défens temporaire des colonies de reproduction de *Sternidae* en fonction de leur localisation d'une année à l'autre, la sensibilisation des visiteurs et la canalisation des flux de plaisanciers sur les sites à faible valeur patrimoniale. Si elle est acceptée par la majorité de la population locale, une interdiction saisonnière de débarquer sur les îlots à forte valeur patrimoniale, avec répression des infractions, pourrait être très efficace. Autant d'actions qui devraient permettre l'élaboration concertée avec les acteurs locaux d'un plan de gestion de la zone. Celui-ci pourrait inclure la création concertée d'un réseau de petites réserves naturelles sur les îlots, réserves qui pourraient selon les cas englober tout ou partie des sites considérés.

L'île de Yandé

Cette île d'environ 1300 ha et habitée par seulement quelques familles (environ 30 personnes) présente une diversité de paysages intéressante. Elle est par ailleurs ceinturée d'un récif en bon état présentant une richesse spécifique élevée et originale (voir les autres chapitres). L'île abrite l'unique population relictuelle connue d'une sous-espèce endémique à la Grande Terre du Merle des îles *Turdus poliocephalus*

xanthopus. Une quantification exhaustive des individus présents est à réaliser d'urgence, ainsi qu'un état des lieux de son habitat (caractérisation et cartographie), apparemment constitué par des reliques de forêt sèche (l'écosystème terrestre calédonien le plus menacé) plus ou moins dégradées et anthropisées, ainsi que par des forêts ripicoles isolées dans le maquis minier. L'éradication ou *a minima* le contrôle des prédateurs introduits serait à réaliser d'urgence, en particulier pour le Chat haret *Felis catus* et le Rat *Rattus sp*, dont l'impact négatif n'est plus à démontrer et qui présentent des populations sur l'île. Bien que le Merle des îles ne soit pas menacé sur son aire de distribution (Birdlife, 2004), on peut considérer cette sous espèce endémique comme un taxon de l'avifaune calédonienne potentiellement très proche de l'extinction, l'unique population étant numériquement très faible et située dans une zone ne faisant l'objet d'aucune mesure de gestion. Son statut taxonomique serait à préciser à l'aide de méthodes modernes (génétique). De Naurois (1982) détermine trois sous espèces endémiques à la Nouvelle-Calédonie sur critères biométriques : deux sont considérées disparues et étaient propre aux îles Loyauté (Lifou et Maré) ; la dernière n'a plus été observée sur la Grande Terre

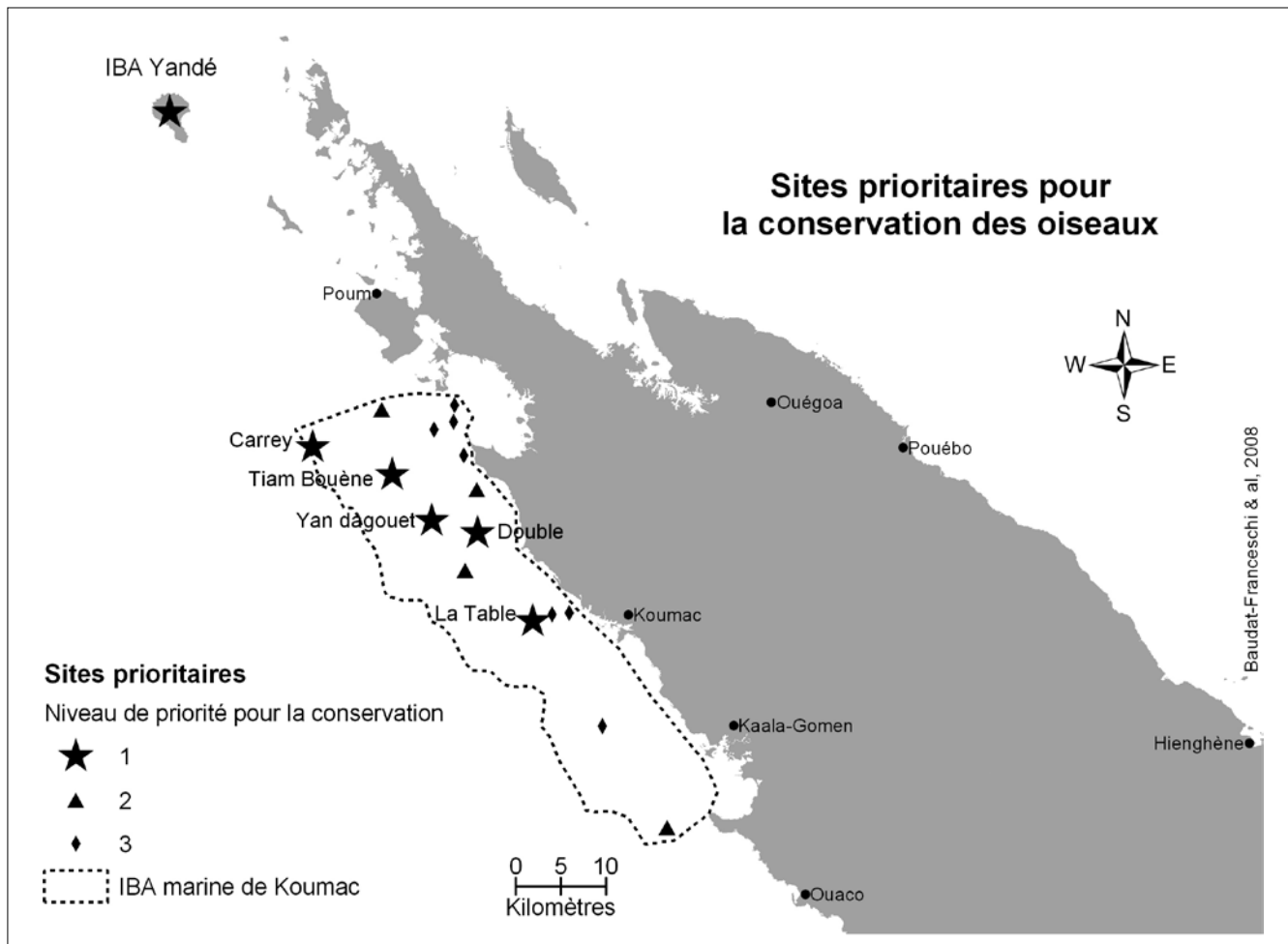


Figure 6.1.

depuis les années 1960 (Barré & Dutson, 2000, Barré et al., 2007) et ne subsistera donc plus que sur l'île Yandé.

La petite population de Pétrel de Tahiti, sous-espèce endémique quasiment menacée (NT), serait à quantifier précisément dans la mesure où l'île est recouverte d'un maquis minier, identifié sur la Grande Terre comme un biotope favorable à l'espèce (Spaggiari et Barré 2004 ; Delelis & al, 2007). Tester la réponse des populations de cette espèce à l'éradication ou au contrôle de prédateurs introduits présents sur l'île tels que le Chat haret (*Felis catus*), le Cochon (*Sus scrofa*) et le Rat (*Rattus sp*) pourrait permettre de mieux appréhender son statut de conservation à l'échelle de la Grande Terre. Ceci permettrait d'élaborer des mesures de protection des sites de nidification de l'espèce en Nouvelle-Calédonie, en complément du travail en cours pour réduire la surmortalité par collision avec les éclairages (Delelis & al, 2007). Rappelons que cet oiseau marin subit l'impact des prédateurs introduits sur la totalité de son aire de distribution, qui est constituée uniquement d'îles dans le Pacifique.

CONCLUSION

Deux zones sont d'importance internationale pour la conservation des oiseaux (IBA). L'île de Yandé est incluse dans le bien en série proposé à l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité. Le secteur de Koumac, limitrophe de la zone proposée à l'UNESCO, devrait faire l'objet d'une gestion concertée de ses îlots, avec régulation de la fréquentation humaine et éradication des prédateurs introduits. La création concertée d'un réseau de petites réserves naturelles protégeant les îlots les plus riches serait appropriée. L'île de Yandé pourrait être l'objet d'un projet de conservation intégrée avec contrôle et/ou éradication des prédateurs introduits, suivi des populations de Merle des îles et de Pétrel de Tahiti, restauration de l'écosystème forêt sèche et développement d'un écotourisme local (plongée sous marine et randonnée pédestre avec accueil chez l'habitant). L'éradication et/ou le contrôle des espèces introduites est une urgence de gestion environnementale en Nouvelle-Calédonie (Beauvais & al, 2006). L'élaboration avec les acteurs locaux (province, mairies, autorités coutumières...) de plans de gestion participatifs, constitue l'étape préalable indispensable à la réussite à long terme d'éventuels programmes de conservation.

BIBLIOGRAPHIE

- Ballance, L.T. and R.L. Pitman. 1999. Feeding ecology of tropical seabirds. Proceedings of the 22nd International Ornithological Congress, Durban. Adams, N. and R. Slotow (eds.). Johannesburg: BirdLife South Africa. Natural History Book Service
- Barré N. & G. Dutson. 2000. Liste commentée des oiseaux de Nouvelle Calédonie. Supplément à la revue *Alauda* (68). Fascicule 3. 49 p.
- Barré, N., J. Baudat-Franceschi, J. Spaggiari, V. Chartendault, P. Bachy, F. Desmoulins et J. Guhring. 2007. Second complément à la liste des oiseaux de Nouvelle-Calédonie. *Alauda* 75 (2) : 129–144.
- Baudat-Franceschi, J. 2006. Oiseaux marins et côtiers nicheurs en province Nord : évaluation des populations, enjeux de conservation. SCO/Province Nord.
- Beauvais, M.L., A. Coléno, & H. Jourdan. (eds). 2006. Les espèces envahissantes dans l'archipel néo-calédonien : un risque environnemental et économique majeur. IRD éditions.
- Bibby, C.J., N.D. Burgess, D.A. Hill et S.H. Mustoe. 2000. Bird census techniques. 2nd edition. Academic Press.
- Birdlife International. 2004. Threatened Birds of the World. CD-ROM. Cambridge UK.
- Bretagnolle, V. 2001. Le pétrel de la chaîne *Pterodroma (leucoptera) caledonica* : statut et menaces. Province Sud (Nouvelle Calédonie).
- Bretagnolle, V., M. Pandolfi, V. Lecoq, J. Broudisou. 2001. Le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* en Nouvelle Calédonie : effectif, répartition et menaces. *Alauda*. 69(4) : 491–501.
- Broodie-Good, 2007 in <http://www.wildwings.co.uk/wpotrippt.html>
- Burger, J. & M. Gochfeld. 1994. Predation and effects of humans on island-nesting seabirds. *In* : Seabirds on islands, threats, case studies and action plans. Birdlife Conservation Series n° 1. Pp. 39 – 67.
- Burger, A.E. & A.D. Lawrence. 2003. Seabird monitoring handbook for Seychelles. Suggested methods for census-ing seabirds and monitoring their breeding performance. 2nd edition. Nature Seychelles.
- Delelis, N., N. Barré, & V. Chartendault. 2007. Oiseaux menacés du massif de Koniambo. IAC.
- Gibbons, D.W., D. Hill, W.J. Sutherland. 2002. Birds. *In* : Sutherland, W.J. ed. 2002. Ecological census techniques, a handbook. Cambridge University Press. Pp. 227–259.
- Naurois, de R. 1982. Sur le statut présent et passé des Merles (*Turdus poliocephalus*) de Nouvelle-Calédonie. *ORFO*. 52 : 153–170.
- Pandolfi-Benoît, M. 1997. Compte rendu des missions en province Nord du 8 juillet et du 2 septembre 1997. DRN Province Sud.
- Pandolfi-Benoît, M. & V. Bretagnolle. 2002. Seabirds of the southern lagoon of New Caledonia : distribution, abundance, breeding biology and threats. *Waterbirds*. 25 : 202–213.
- Spaggiari, J. & N. Barré. 2004. Inventaire complémentaire des sites de reproduction du Pétrel de Tahiti *Pseudobulweria rostrata trouessarti* sur le massif du Koniambo. SCO/IAC/Falconbridge.
- Spaggiari J., N. Barré, J. Baudat-Franceschi, et P. Borsa. 2007a. New Caledonian seabirds. *In* : Payri, C.E. et B. Richer de Forges. (Eds). *Compendium of marine species of New Caledonia*, Doc. Sci. Tech. II7. Seconde édition. IRD Nouméa. Pp. 415–428.

- Spaggiari, J., V. Chartendrault & N. Barré. 2007b. Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux de Nouvelle-Calédonie. SCO/Birdlife International.
- Taylor G., K. Hansen, S. Ferreira. 2004. Technical review of the New Zealand Fairy Tern recovery programme. Department of conservation.
- Thibault, J.C., V. Bretagnolle & J.M. Dominici. 2001. Le Balbuzard pêcheur en Corse : du martyr au symbole de protection de la Nature. Editions Alain Piazzola.
- Thibault, J.-C. & V. Bretagnolle. 2007. Atlas des oiseaux marins de Polynésie française et du Groupe Pitcairn. 2 volumes (texte + planches). Société d'Ornithologie de Polynésie et Direction de l'Environnement de la Polynésie française.
- Yeatman-Berthelot, D. & G. Jarry. 1995. Codification des indices de reproduction. *In* : Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985–1989. Société Ornithologique de France. P. 16.

